



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique à l'égard des jeunes

Question écrite n° 71489

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le haut-commissaire aux solidarités actives contre la pauvreté, haut-commissaire à la jeunesse, sur les comportements des jeunes en général. Lors d'une réponse publiée au Journal officiel le 23 juin 2009 suite à une question écrite du 28 avril 2009, il a été mentionné l'absence d'outils d'évaluation et de statistiques au niveau national pour l'évaluation du comportement des jeunes et des étudiants. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer s'il est prévu la mise en place de tels outils pour mieux répondre aux attentes de cette population.

Texte de la réponse

L'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP), dont les missions et l'organisation ont été revues par le décret n° 2010-98 du 26 janvier 2010, est chargé d'une mission d'observation des pratiques des jeunes. Il est ainsi précisé dans l'article 2 de ce décret que « l'établissement a pour mission d'observer et d'analyser les pratiques et les attentes des jeunes, les politiques publiques et les actions qui leur sont destinées. Il participe à leur évaluation. Il réalise et diffuse les études et analyses conduites dans ces domaines ». Par ailleurs, la mission statistique du ministère chargé de la jeunesse édite un dépliant recensant les « chiffres clés de la jeunesse ». Il rassemble certaines informations générales disponibles et qui ont été publiées en 2008 et 2009. La prochaine édition, dont la publication est prévue en juin 2010, devrait reprendre les rubriques générales (démographie, école-scolarité, santé, emploi-activité) et proposer deux paragraphes spécifiques consacrés à la justice et aux loisirs (en 2009, les informations plus spécifiques concernaient les conditions de vie, le logement et la participation à la vie sociale). Ces documents sont disponibles en ligne : <http://www.jeunesse-vie-associative.gouv.fr/IMG/pdf/Chiffresclesjeunesse2008.pdf>, <http://www.jeunesse-vie-associative.gouv.fr/IMG/pdf/Chiffresclesjeunesse2009.pdf>.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 71489

Rubrique : Jeunes

Ministère interrogé : Solidarités actives contre la pauvreté et jeunesse

Ministère attributaire : Jeunesse et solidarités actives

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 février 2010, page 1617

Réponse publiée le : 22 juin 2010, page 7044